

LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 29

Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 13 janvier 2017

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Nicole BEAU, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT, Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Dan LAFOSSE.

Pouvoirs : Charlie DALGLEISH à Jean-Philippe TOULAT

Maxime DEBENEST à Louis-Marie GROLLIER

Après l'approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 2 Décembre 2016, le conseil traite l'ordre du jour.

Délibérations :

I. Décisions modificatives

Le conseil approuve 3 décisions budgétaires modificatives afin d'équilibrer les comptes sur CCAS, la régie de Transport scolaire et la caisse des écoles. Nous pouvons maintenant sortir les restes à réaliser de 2016.

II. Admission en non-valeur de factures cantine

Des factures de cantine de 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 25.25 € pour 3 familles sont irrécouvrables (montant inférieur au seuil de poursuites). Le conseil donne son accord pour l'admission en non-valeur de ces factures.

III. Achat d'un broyeur d'accotement

Le broyeur actuel donnant de grands signes de fatigues et après avoir subi plusieurs réparations, la commission voirie propose de le remplacer par un neuf.

Après l'étude de 3 devis, la commission propose un devis de VMA Vivonne pour un broyeur Nicolas d'un montant de 8 200.00 € HT.

Si nous ne parvenions pas à revendre notre ancien broyeur, VMA propose de le reprendre pour 1 200 €.

IV. Demande de subvention pour l'éclairage du Lotissement

Le conseil municipal prend une délibération afin que le maire puisse demander une subvention à SOREGIES pour l'éclairage du futur lotissement.

Informations Diverses :

- Les employés communaux vont réaliser un local dans le local technique pour pouvoir prendre leur repas dans de bonnes conditions.
- Les travaux de viabilisation du lotissement vont maintenant commencer ; nous devons nous renseigner au cas où Orange souhaiterait passer la filière de montée en débit arrivant de Chaunay par la future voie desservant le lotissement et les résidences séniors.

- **Lotissement**

Suite au refus de la DETR 2016, le dossier de subvention DETR sera représenté pour 2017 avec le coût de viabilisation des résidences seniors seules.

Le Maire va faire une demande, pour le financement du lotissement, auprès de nos sénateurs qui disposent d'une réserve parlementaire qu'ils peuvent attribuer à des projets.

Le Maire doit rencontrer le syndicat Eaux de Vienne Siveer pour faire prendre en charge l'eau et l'assainissement de la résidence et du lotissement car nous lui avons transmis cette compétence dans son intégralité.

- **Différents échanges ont eu lieu sur des travaux à réaliser :**

- Pilasse de la ferme Alden à remettre droite
- Isolation de la grande salle de réunion
- Couverture du VIVAL
- Couverture préau école
- Plafond salle de réunion de la mairie
- Puits de Maisoncelle à remettre en valeur
- Fleurissement du bourg (des jardinières seront achetées et disposées sur le pont ; des jardinières en pierre reconstituée seront disposées autour de l'église et devant le musée.

- **Plantations**

Les arbres ont été plantés à Mémageon avec la participation de la Classe de M. ROUX. Cela a été « super » (terme employé par l'enseignant).

Questions diverses

La randonnée cantonale aura lieu le 19 Février 2017 à BRUX.

Fin de séance à 22H45

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 24 février 2017 à 20h30

Le Mot du Maire

La nouvelle communauté de commune est en place : La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Les élections à la présidence ne nous ont certainement pas donné le meilleur président pour démarrer les actions de ce nouveau territoire ; mais gageons que la lucidité et la sagesse aussi sauront donner de bonnes ambitions garantissant non seulement l'avenir mais aussi le développement de ce territoire.

J'espère que la culture de projets qui valait sur le canton de Couhé pourra s'imposer dans cette nouvelle collectivité où les autres membres étaient plutôt sur un volet de « redistribution ».

Nous devons avoir de vrais projets économiques ambitieux pour ce nouveau territoire qui devra établir des partenariats avec d'autres communautés de communes voisines pour pouvoir contractualiser avec la grande région Nouvelle Aquitaine..

Vice-Président de cette nouvelle communauté de communes, je veillerai personnellement avec mes autres collègues à ce que cet espace soit bien une « chance pour notre territoire » et non une structure stérile !



A NOTER : Le recensement de la population commence le jeudi 19 janvier 2017 jusqu'au 18 février 2017. Merci de réserver un bon accueil à nos agents : Monsieur Jérémy PHILIPPEAU et Monsieur Charly BOUCHER .

brux

Le recensement débute jeudi



Les deux agents recenseurs.

Le recensement de la population débutera ce 19 janvier et se terminera le 18 février. Deux agents recenseurs, Charly Boucher et Jérémy Philippeau, ont été recrutés par la municipalité. Munis d'une carte professionnelle, ils vont vous rendre visite et vous donneront le choix de remplir le questionnaire sur papier qu'ils vous remettront et qu'ils viendront récupérer ultérieurement ou de répondre par Internet. Si vous choisissez de remplir le questionnaire en ligne, l'agent vous donnera une notice où sont indiqués l'adresse du site internet, un mot de passe et un identifiant personnel pour procéder à votre recensement.

Musée-Expo :

Fermé en Janvier et Février.

Comité des Fêtes :

Le 5 février 2017 à 14 h Après-midi Jeux de Société

La Bibliothèque municipale : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h.

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet